

DÉPLACEMENTS

Bureau du 05/09/2023 : Délibération 15 : Convention entre Grand Lac et la Région Auvergne Rhône Alpes relative à la tarification combinée multimodale sur les Réseaux Belle Savoie Express / Ondéa

1 DOCUMENT - Publié le 21 décembre 2023



B_2023-09-05_DELIB15.PDF

 TÉLÉCHARGER | (PDF, 286,7 KO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/bureau-communautaire/bureaux-communautaires-2023/bureau-communautaire-du-5-septembre-2023/deliberations/bureau-du-05-09-2023-convention-entre-grand-lac-et-la-region-auvergne-rhone-alpes-relative-a-la-tarification-combinee-multimodale-sur-les-reseaux-belle-savoie-express-ondea-20319?>